

Victoire définitive pour Kai Terada : il n'y aura pas d'appel !

Après plus de deux ans d'attente, la situation de notre collègue Kai Terada a enfin été jugée le lundi 16 décembre 2024 au tribunal administratif de Versailles. Par une décision datée du 9 janvier 2025, le tribunal administratif de Versailles a annulé la mutation « dans l'intérêt du service » qui visait notre collègue et enjoint le rectorat de Versailles à le réintégrer à son poste au lycée Joliot-Curie de Nanterre dans un délai de 6 mois, et à lui verser une somme de 1800 euros.

Les conclusions de la juge sont quasiment un copier-coller de celles de la rapporteure publique lors de l'audience : sur la forme, Kai Terada a été privé de moyens de défense par l'absence constante des rapports d'audition dans toutes les étapes de la procédure, et sur le fond, les allégations non-étayées du rectorat sont contredites par les (très nombreux) témoignages qu'il a pu fournir. La « mission d'inspection à 360° » diligentée au lycée au mois de mars 2022 a rédigé plusieurs documents, dont un long rapport, qui mettait nominativement en cause Kai Terada et d'autres collègues : ces documents, produits par de hauts fonctionnaires de l'Éducation nationale, sont de fait invalidés par le jugement porté par le tribunal administratif, qui en juge le contenu approximatif et remet en question « la matérialité des faits » qu'il cite.

Le 24 janvier 2025 au CSA de l'académie de Versailles, le recteur a annoncé qu'après concertation avec le ministère il a été décidé de ne pas faire appel de la décision du tribunal administratif de Versailles : la victoire de Kai Terada devient donc définitive !

Nous nous félicitons de cette victoire et tenons à remercier toutes celles et ceux qui y ont contribué. Toutefois, nous n'oublions pas toute la souffrance infligée volontairement par l'institution, en premier lieu à Kai Terada mais aussi à ses nombreux collègues. Ces longues années furent éprouvantes, amères et provoquèrent leur lot de larmes et même de départs de notre lycée, volontairement calomnié. Aussi, nous invitons un maximum de monde à s'emparer de cette victoire (en faisant des articles, communiqués, posts sur les réseaux sociaux sur cette victoire définitive) pour qu'elle puisse servir d'exemple, redonner de l'espoir à tous ceux qui se sont résignés et encourager à la solidarité et à la lutte sans relâche contre toutes les formes de répression.

Les personnels mobilisés du lycée Joliot-Curie de Nanterre,
rassemblés ce mardi 28 janvier 2025 en heure d'information syndicale